
NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. JULES-ÉDOUARD TAMBOUR (1),

DOCTEUR EN DROIT.

MESSIEURS,

Lorsqu'un homme de génie termine une longue et brillante carrière, la douleur publique s'éveille, et les regrets universels l'accompagnent dans la tombe ; mais, c'est une consolation pour tous de songer qu'il a été ce qu'il devait être, et que son nom est plus fort que la mort. Lorsqu'un homme jeune encore et déjà célèbre est arraché de ce monde à l'âge des grandes idées et dans toute la force de son talent, la douleur qu'excite cette grande perte s'augmente par cette pensée pénible qu'il n'a pas tout fait pour sa mémoire, et que la mort ne lui a pas seulement enlevé une part de la vie présente, mais aussi une part de la vie de l'avenir. Mais si l'on voit, frappé dans l'élan de sa jeunesse, dans le premier essor de son esprit et de sa liberté, un homme riche de magnifiques espérances, descendre dans la nuit du tombeau que devra épaissir un jour celle de l'oubli, alors les plus indifférents s'émeuvent ; on plaint et la perte privée et la perte publique, et cette cruelle dérision du sort qui frappe obs-

(1) Ce mémoire a été lu dans la séance du 3 février 1856.

cur encore le lutteur tout-à-l'heure glorieux, et chacun pleure cette belle vie fatalement éteinte, ces nobles promesses dont s'est jouée la mort.

Tels étaient, Messieurs, les sentiments de la foule empressée il y a deux mois à suivre ce cercueil, qui emportait l'orgueil d'une famille et l'espoir de notre ville, tant de rêves brisés (4). Tels sont ceux qui vous ont inspirés, lorsque, encore sous l'impression de la triste cérémonie, vous avez décidé qu'une notice, interprète de vos regrets, consacrerait dans vos Bulletins la mémoire de celui dont la ville entière portait encore le deuil.

Jules-Edouard Tambour naquit à Auxerre, le 27 août 1834. Tout enfant, déjà la passion du travail le dominait. Sans cesse, un livre en main, il fallait l'arracher à la lecture qui lui faisait oublier la faim, le sommeil. A huit ans, ses camarades l'avaient surnommé *le poète*, pour ses idées originales et quelques essais de vers. A cet âge amoureux du jeu et d'une égoïste liberté, souvent il sacrifiait aux autres ses chères récréations, aidant ses camarades, faisant leurs devoirs. Travail, talent, bonté, tel était l'enfant, tel fut l'homme. Et, pour compléter la parfaite similitude, il eut tout jeune comme un avertissement terrible de la mort; une fièvre cérébrale, causée par l'excès de l'étude, faillit l'emporter.

Au collège d'Auxerre, où il fit toutes ses classes, on se souviendra longtemps de ses succès. Déjà son talent se révèle. Littérature, histoire, sciences, son intelligence investigatrice saisissait tout avec la même aptitude, sans que ses études perdissent en profondeur ce qu'elles acquéraient en étendue. Au sortir du collège, il embrassa l'étude du Droit. Et bientôt, sur ce plus

(4) M. Tambour est mort le 4^{er} novembre 1855.

vaste théâtre, au milieu de concurrents nombreux et distingués, il se plaça, sans conteste, au premier rang.

Il n'était pas encore licencié, que déjà sa réputation s'établissait à l'école ; déjà, des hommes éminents dans la science et dans la pratique du Droit lui avaient prédit un brillant avenir, lorsqu'un triomphe inusité vint exciter l'admiration, et fixer pour toujours sur le jeune étudiant l'attention publique. Dans le concours annuel que M^{me} Beaumont a ouvert entre les étudiants de troisième année (1), Tambour obtint, avec une évidente supériorité, le premier prix de droit français et le premier prix de droit romain ; et l'éclat de ces deux couronnes, si rarement réunies, révéla aux yeux de tous une intelligence supérieure, à la Faculté de Droit une des gloires futures de la science.

C'est ce qu'il eut été si la mort l'eut permis. La nature, en effet, l'avait admirablement doué...! Sa mémoire était vaste, son coup-d'œil rapide et sûr, son esprit souple et pénétrant, son aptitude au travail — cette première condition des succès durables — vraiment extraordinaire. Grâce à un remarquable esprit d'ordre et à une grande force de volonté, aucun de ses instants n'était perdu. Ses jours et trop souvent même ses nuits étaient tout entiers consacrés à l'étude. Une puissance étonnante d'abstraction lui permettait de s'isoler au milieu de la foule et du bruit, tout en conservant avec le monde extérieur les relations nécessaires à son travail. Mais ce qui formait le trait le plus saillant, et comme la base de son beau talent, c'était la clarté

(1) Pieux hommage rendu à la mémoire de son fils, M. Ernest Beaumont, mort docteur en droit à l'âge de 25 ans. Deux prix sont la récompense d'un concours entre les licenciés et aspirants à la licence ; un troisième est destiné aux docteurs et aspirants au doctorat. Tambour les remporta tous trois, en août 1852 et août 1854.

sa pensée ; jamais une idée ne restait confuse dans son esprit ; son admirable bon sens mettait en pleine lumière, pour lui, les obscurs dédales des questions les plus ardues. Sa parole était facile et limpide comme sa pensée. Dans la discussion elle devenait incisive et pressante : une exposition claire, une méthode sûre, une argumentation serrée lui assuraient alors un facile succès.

Peut-être ces grandes qualités d'un esprit de premier ordre eussent-elles été plus à l'aise sur un terrain plus vaste et surtout plus solide que celui où il les exerçait. L'étude des sciences eut merveilleusement convenu à cette intelligence si nette, si sagesse, si puissante de déduction. Lui-même reconnaissait avec franchise, mais non pas sans quelques regrets, la supériorité de ces études sur celles qu'il poursuivait. Mais il était de ces hommes forts qui peuvent féconder par leur talent le champ le plus aride, et savent y recueillir une riche moisson. S'élevant au-dessus de ces questions de détail où tant d'autres se plaisent à triompher, il avait vu dans la science du Droit l'étude, en leur essence, de l'homme et des sociétés ; il aimait à suivre, dans la transformation des lois, la marche des civilisations ; il dressait par leurs codes, le bilan moral des nations ; il s'efforçait de voir clairement leur esprit, leurs besoins, les routes qu'elles avaient suivies pour tendre vers le bien, et qui, partant de régions diverses, doivent un jour se réunir en une voie unique et spacieuse. Comparer, c'est juger. Appliquant à notre droit ces idées d'ensemble qu'il avait puisées dans l'étude des droits anciens et modernes, il en saisissait largement l'esprit, en distinguait nettement les principes, en signalait avec sûreté les qualités et les imperfections, sans que jamais sa pensée, toujours saine, se laissât entraîner par quelque séduisant système, et quittât la voie de la raison et de la vérité.

Et, lorsqu'habitué à ces hautes idées, armé d'une vaste érudition, il descendait dans l'arène des questions secondaires, des luttes de détail, peut-on s'étonner de la supériorité qui toujours le portait, vainqueur, au premier rang? Aussi le voyait-on, Messieurs, à l'école, dans les conférences, au barreau, partout, briller au milieu de redoutables émules. La conférence des avocats l'avait à l'unanimité nommé l'un de ses secrétaires. Les examens de doctorat avaient été pour lui l'occasion de nouveaux succès. Il approchait du but de sa carrière d'élève, et déjà le barreau et l'école se disputaient ce jeune lauréat aux vues élevées, à la science profonde. Une thèse savante et brillamment soutenue (1) venait de lui conquérir le grade de docteur en Droit. Une seule distinction lui restait à obtenir, la plus glorieuse que puisse confier la Faculté de Droit, le grand prix de doctorat. Tambour concourut, et son remarquable mémoire réunit à première vue les suffrages de tous ses juges. « C'est qui assure, dit le rapporteur (2), au travail de M. Tambour une grande supériorité, c'est une admirable netteté dans l'exposition, un tact exquis pour choisir entre les innombrables matériaux qu'une érudition de premier ordre lui fournissait naturellement, enfin une rare sobriété d'expressions dans le développement de tous les points qui se rattachaient à sa matière. — Ce n'est pas, ajoute-t-il, un simple mémoire, c'est un bon livre, et la science tirerait grand profit de la publication des recherches qu'il contient. » Partout cette supériorité se maintient, et le rapporteur se demande la-

(1) Du *Bénéfice d'inventaire*, par J.-E. TAMBOUR, docteur en droit. — Auxerre, Perriquet et Rouillé, 1856, in-8°.

(2) Rapport sur le concours de doctorat de 1854, par M. Demangeat, professeur.

quelle des trois parties du travail : droit romain, droit ancien, droit actuel, est la plus digne de louanges (1).

Après de tels éloges, que dirions-nous de plus ? Un triomphe suprême marqua la fin de cette carrière d'étudiant si victorieusement remplie ; la médaille d'or d'Ernest Beaumont fut décernée à Tambour. C'est la troisième fois en deux ans, vous vous en souvenez, Messieurs, que le sort rapproche ces deux noms, ces deux existences illustrées et risées avant l'âge. On ne peut se défendre d'une émotion profonde en voyant, joyeux et fier des prix consacrés par la piété d'une mère à la mémoire du docteur de vingt-trois ans, ce docteur de vingt-quatre ans, qui s'en va mourir, dans l'éclat de son triomphe, objet, lui aussi, d'une éternelle douleur pour cette mère dont ses succès faisaient tout-à-l'heure le bonheur et l'orgueil. Car nous sommes arrivés, Messieurs, au terme de cette vie si belle, mais si courte. Atteint d'une maladie impitoyable, Tambour, pour la première fois, s'arrêta dans son travail : c'était la mort qui venait. Quelque temps on crut que la force de sa constitution triompherait du mal ; l'espoir revint dans les cœurs ; mais ce ne fut que pour rendre le coup, s'il est possible, plus terrible encore. Il mourut le 4^{er} novembre 1855. Il avait 24 ans. L'horizon s'ouvrait devant lui si vaste et si beau ; ses entraves étaient tombées, ce sacrifice fait à un travail incessant des plus douces heures de la jeunesse, allait recevoir la plus belle des récompenses, la lutte victorieuse au grand soleil ; ses rivaux lui souriaient, ses maîtres lui tendaient la main, il marchait en avant, fort et plein d'espérances..... C'était trop tôt mourir.

A la nouvelle de sa mort, des larmes coulèrent des yeux de

(1) *Des voies d'exécution sur les biens des débiteurs*, Paris, 1836.

tous ceux qui l'avaient connu. Vous vous souvenez de la consternation qu'elle jeta dans la ville. Partout l'on déplora tant d'énergie, de jeunesse, de talent disparus. « Sommes-nous donc, s'écria l'un de ses professeurs, destinés à perdre toutes nos gloires ? » « La tombe, dit dans une des réunions de l'Ordre le bâtonnier des avocats (1), s'est ouverte pour nous dérober l'une de nos plus belles espérances. Notre jeune ami, Tambour, tout couvert des couronnes de l'école, a succombé aux excès de l'étude. Il a mérité votre affection, la nôtre allait au-devant de sa jeunesse. Le barreau pleure en lui un fils bien-aimé, un brillant rêve de l'avenir. »

Mais parmi tous ces témoignages d'affliction qui honorent autant le cœur de ceux qui les rendent que celui qui en est l'objet, qu'il me soit permis d'en citer un encore. Membre de la conférence Malesherbes, Tambour là, comme partout, avait brillé entre tous, et de tous s'était fait aimer; aussi, lorsqu'ils apprirent sa mort, ses amis, d'un élan unanime, décidèrent que leur réunion prendrait désormais le nom de conférence Tambour. Merci à eux, au nom de celui qui de là haut les a bénis sans doute, au nom de nous tous qui l'avons aimé !

Ainsi chacun pleurait cette intelligence si belle, et plus encore, peut-être, ce cœur si sympathique, que la mort venait de nous ravir avant le temps.

Car, Messieurs, s'il est un sentiment qui put l'emporter sur notre admiration pour lui, c'était notre amitié. Et comment, en effet, ne l'aurions-nous pas aimé ?

Il avait pour ses amis ce dévouement qui ne se répand pas en paroles, mais qui se révèle par mille faits de détail. Plein d'une

(1) M^e Bethmont, Discours d'ouverture de la Conférence des Avocats.

inépuisable bienveillance, il semblait que sa science ne lui appartint pas, à le voir dispenser aussi généreusement aux autres le fruit de ses veilles. Il pensait que l'égoïsme n'est pas plus excusable dans le domaine de l'esprit que dans celui du cœur ; aussi était-il heureux qu'on vint le consulter. Le surprenait-on au milieu même de ses plus sérieux travaux, on eût dit que le cours de sa pensée n'était pas interrompu ; on le trouvait alors comme toujours, affable, bienveillant et gai. Cette douce gaité, qui ne l'abandonnait jamais, formait un des traits distinctifs de son caractère ; c'était l'heureuse récompense d'une conscience sans reproche, et en même temps l'indice de la force de son esprit, qui semblait à l'aise dans les régions les plus élevées de la méditation. Du reste, jamais il ne répondait avec le ton de la certitude que lorsqu'il était parfaitement sûr de lui-même. Le mot des vrais savants, « je ne sais pas, » se trouvait volontiers dans sa bouche. Jamais il ne cherchait à mettre en évidence sa science ni son esprit ; car il avait cette bonne et sincère modestie, qui tout en donnant au sage le sentiment exact de lui-même, lui enseigne à éviter aux autres le spectacle toujours un peu pénible de leur infériorité, et qui, par la conviction même de sa valeur réelle, éloigne de sa pensée la vaniteuse recherche d'une valeur factice. Nulle qualité n'est plus propre à placer haut dans l'opinion celui qui la possède et à lui rallier les cœurs. Aussi est-ce à elle surtout que Tambour dut cette étroite amitié, qui l'unissait à ses rivaux d'étude. Pas un qui ne reconnût franchement sa supériorité, et pas un qui ne l'aimât du fond du cœur, qui n'applaudît à ses victoires, et qui, puisqu'il devait être vaincu, ne fût heureux d'être vaincu par lui. Rare et précieux résultat, et qui, mieux que toutes les paroles, peut faire juger de la grandeur de cette perte.

Toutes ses actions portaient l'empreinte de cette modestie pro-

fonde. Dominé dès sa première jeunesse par l'amour de l'étude, il sut acquérir par le travail la maturité de l'esprit, tout en conservant la jeunesse du cœur. L'étude fut sa seule passion ; et il reporta sur cette passion à laquelle il sacrifia sa vie, toute l'énergie de son âme ardente. Mais il avait pour les autres l'indulgence de l'homme fort, qui n'a rien à réclamer de l'indulgence des autres. Jamais une raillerie, une critique, qui eût pu sembler l'expression de l'orgueil. Il se contentait de marcher dans la vie selon son cœur, donnant ses actions en exemple ; et non de vaines paroles.

Et s'il lui avait été donné de rester plus longtemps dans la carrière, l'exemple aurait été grand et beau. Son noble caractère, sa loyauté, sa haute probité auraient un jour rehaussé l'éclat de sa renommée. Sa vie, qu'il n'aurait pas cachée, suivant un précepte égoïste, parce qu'il voulait la rendre utile, eut été de celles, si rares, qui appellent le grand jour. Il avait puisé dans l'étude du droit l'amour d'une noble indépendance, et un religieux sentiment du devoir. Il aurait, je le dis avec une conviction profonde, continué parmi nous la tradition de ces grands jurisconsultes, dont le talent et la vertu ont honoré à la fois la science et l'humanité.

Pourquoi a-t-il donc fallu que de tant de grandes qualités, il ne nous reste plus qu'un douloureux souvenir ! Il y avait en lui quelque chose de fort, une sève vigoureuse qui repoussait la mort, et la mort l'a enlevé si tôt, qu'il n'a laissé à rappeler que des espérances, à raconter que l'avenir.

Mais il n'est pas mort en nous. Par de là le tombeau, son souvenir réunit ceux qui l'ont connu comme le culte d'une grande pensée. Il vit dans nos cœurs. Il me semble, en écrivant ces lignes, voir encore cette physionomie expressive, ces yeux où pétillait le feu de l'esprit, ce sourire plein de finesse et de bonté, que l'art n'a pu reproduire !

Puissé-je, du moins, avoir esquissé les principaux traits de ce beau caractère, de cette nature d'élite, aimante et chaleureuse, à laquelle on eut cherché vainement un défaut ! C'est là le but que je me suis proposé, plus encore que de raconter les faits d'une existence si courte, qui ne fut qu'une brillante aurore. Mais cette vie si vaillamment remplie n'aura pas été inutile. Tout en elle est exemple ou encouragement, jusqu'à la douleur publique qu'excita sa fin prématurée. En y songeant, on se sent meilleur, et tenté d'imiter.

L'éclat des travaux accomplis n'a donc pas seul droit à la reconnaissance des hommes. C'est, Messieurs, une œuvre utile et bonne, que de réagir autant qu'il est en vous contre la mort, en recueillant pieusement dans vos annales le souvenir de celui qui s'ouvrait joyeusement une si large voie, et qui a senti avec désespoir le terrain manquer avant l'heure sous ses pas.

BERT.

